

# ENQUÊTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

## INSTRUCTIONS POUR L'ENQUÊTE

En arrivant dans le village à recenser, demander d'abord le chef du village (il possède les listes de contribuables et, en principe, tous les renseignements concernant le village; ils ne sont pas forcément exacts).

A titre d'indication, on compte en Androy un contribuable pour cinq habitants.

\*  
\* \*

Ne pas oublier de noter en haut de la feuille de recensement :

1° Si l'individu est là : VU.

2° Ou absent momentanément : NON VU.

3° Si l'absence date de quelques mois (moins de 6 mois), recenser l'absent s'il donne de ses nouvelles ou envoie de l'argent à sa famille, sinon, ne pas le recenser.

\*  
\* \*

**Pour les dates et les âges, les points de repère peuvent être :**

Les événements marquants pour l'Androy, exemples :

- Arrivée des Français vers 1904.
- Date de la destruction des rakaita : 1928.
- Dates des disettes : 1943-1944.
- Date d'un cyclone : 1921.

ou encore un événement particulier pour l'individu, exemple : date à laquelle il a payé l'impôt. Lui demander : « Combien de fois as-tu payé l'impôt ? Quand tu es parti de l'Androy, avais-tu déjà payé l'impôt ? Combien de fois ? »

\*  
\* \*

Ils se souviennent également du montant de l'impôt la première fois qu'ils l'ont payé; auprès d'un gouverneur autochtone (Fitrozo à Ambovombe), on peut savoir les montants successifs de l'impôt avec les dates correspondantes; par exemple, 1919 : 21 francs (carte rouge).

\*  
\* \*

Pour l'âge, indiquer seulement l'année de naissance.

Exemple : ne pas indiquer 30 ans, mais 1925.

\*  
\* \*

**Pour la religion, il faut poser les trois questions, car l'Antandroy, protestant ou catholique, continue généralement à être attaché à ses coutumes religieuses et autres. Il arrive aussi qu'il fréquente à la fois le temple protestant et l'église catholique. Les religions se superposent, elles ne s'annulent pas forcément.**

### **DEGRÉ D'INSTRUCTION**

En face des questions concernant l'instruction, répondre par « OUI » ou par « NON ». Ne pas mettre d'appréciations comme : peu, assez bien, difficilement.

### **SITUATION DE FAMILLE**

Le chef de famille peut être une femme si elle est veuve ou séparée de son mari, et vit seule dans une case, éventuellement avec ses enfants.

Pour la femme chef de famille, demander : « Où est ton mari ? »

La réponse peut être : décédé ou parti (s'il est absent depuis plus de 6 mois).

Sinon, c'est le mari qui, même absent, est le chef de famille ; il faut donc le noter comme tel.

\*  
\*\*

**Pour la femme**, considérer le nombre total d'enfants vivants, même ceux qui ne vivent pas avec elle.

Pour les enfants décédés, demander : « Est-ce qu'il a crié lorsqu'il est né ? »

Ne compter que ceux-là.

\*  
\*\*

Y a-t-il eu une naissance au cours des douze derniers mois ?

Préciser cette durée par le rappel d'événements concrets qui se reproduisent périodiquement chaque année. Exemple : floraison - récolte.

Ayant précisé la période d'un an, on demande : « Depuis tel événement, as-tu eu un enfant ? »

« Est-il vivant ? »

Si l'enfant est mort, même question que plus haut. Ne pas compter les mort-nés.

Noter en mois de 1 à 20 mois.

### **ENFANTS**

Les considérer tous, enfants du mari ou non.

Pour les questions concernant les enfants, les poser aux femmes.

\*  
\*\*

**Enfants des épouses antérieures**, qu'ils soient ou non avec le mari, il faut les noter.

C'est au mari que la question est posée, sauf si l'épouse dont il est séparé habite le village. En ce cas, la faire venir pour lui poser la question en précisant bien qu'il s'agit seulement des enfants qu'elle a eu de celui-ci.

\*  
\*\*

Autres personnes vivant dans la case. Noter s'ils sont visiteurs ou parents :

Exemple : 2 visiteurs.

1 parent (mère du mari, par exemple).

Prendre un autre questionnaire pour chaque personne (ou chaque famille éventuellement) qui vit avec la famille occupant régulièrement la case (on entend ici famille au sens restreint, c'est-à-dire le mari, la ou les épouses et les enfants de celles-ci).

\*  
\*\*

Pour les visiteurs, indiquer V en-dessous du numéro de la case, en haut, à droite.

Epingler tous les questionnaires des personnes vivant dans la même case.

\*  
\*\*

Dater l'enquête sous le nom de l'enquêteur.

### SITUATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

Par entreprise « européenne », il faut comprendre aussi tous les assimilés (Indiens, Chinois...).

\*  
\*\*

Classer entreprise de construction, bâtiment dans industrie.

\*  
\*\*

Pour la femme qui travaille chez un particulier, la compter à la rubrique « boy » qui est l'équivalent de domestique.

\*  
\*\*

### SALAIRES

Si l'enquêté est salarié ou l'a été précédemment, souligner dans la première ligne, soit : **situation présente**, soit : **l'intéressé ne travaille pas actuellement**.

\*  
\*\*

Demander, s'il s'agit d'un salaire à la tâche, en quoi consiste la tâche ? Est-elle faite en un jour ? Combien est-elle payée ?

Généralement, la tâche est journalière ; il faut donc noter le salaire dans la rubrique « jour », sauf exception. Le salaire peut être payé à la tâche, mais n'être versé que tous les quinze jours ou tous les mois.

Dans la partie réservée aux observations, on peut noter toutes les précisions sur le travail et le salaire.

Pour les métayers : redevance par récolte, indiquer en face : une proportion, soit 1/2 ou 1/3, par exemple.

\*  
\*\*

Inscrire le nombre total de personnes qui vivent actuellement dans la case au bas de la dernière page, à droite.

### CALENDRIER HISTORIQUE

1904	Arrivée des Français.	1930	Disette.
1913	Disette.	1937	Disette.
1916	Disette.	1942	Arrivée des Anglais et des Sénégalais.
1921	Disette.	1943	Grande disette.
1921	Cyclone.	1944	Disette.
1924	Introduction de l'automobile à Madagascar.	1947	Révolte à Madagascar.
1928	Destruction des rakaita.		

### Montant de l'impôt payé par chaque homme chef de famille

1910	10 à 15 francs.	1955	950 francs, taxe du minimum.
1920	15, 20 et 25 francs.		2.050 taxe additionnelle (1 <sup>re</sup> catégorie).
1930	50 à 60 francs.		3.050 taxe additionnelle (2 <sup>e</sup> catégorie).
1940	60 à 72 francs.		